

**21-12-04 Administration Générale – Conventions**

Convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis pour une campagne de stérilisation et d'identification des chats errants

Monsieur le Maire expose :

Par délibération du 14 décembre 2020, la commune a signé une convention relative à une campagne de stérilisation et d'identification des chats errants sur la commune avec la Fondation 30 Millions d'Amis et en partenariat avec l'association « La Compagnie des Chats ».

Au départ, la Fondation 30 Millions d'Amis réglait au vétérinaire la totalité des frais de stérilisation et d'identification des chats errants mais cette campagne génère un coût trop élevé pour cette dernière qui souhaite participer désormais aux frais à hauteur de 50 %.

La participation de la Fondation 30 Millions d'Amis et de la Commune pour les années antérieures n'a pas été utilisée en totalité (avoir de 1 360 euros). La Commune ne versera donc aucune participation financière pour l'année 2022.

Je vous demande de bien vouloir m'autoriser à signer la nouvelle convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis.

**Ont signé au registre tous les membres présents  
Copie conforme**

**A Saint-Priest en Jarez,  
Le 14 décembre 2021**

**Le Maire,  
Christian SERVANT**

# **Délibération du Conseil Municipal de Saint-Priest en Jarez**

## **Séance du 13 décembre 2021**

### **21-12-04 Administration Générale – Conventions**

Convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis pour une campagne de stérilisation et d'identification des chats errants

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 27 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille - PELLEGRIN Jacques - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - REPELLINI Raymonde - ZAVROSA Gilbert - JOTHIE Marc - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - BOUGAULT Claude - COSSEY Michel - BLANCHARD Hubert - BAUDRY Michèle - CONVERT Pascale - ACHARD Pierre - ADAM Fabrice - SCHERRER Marie-Jeanne - TALIA Christophe - GARBAY Isabelle - BARBE Sylvie - LAFON Lise - MOURGUES Corinne - PUIPIER Franck

Etaient absents et excusés :

MM. JOLY Florence - RODRIGUES SOUSA Hugo

Avaient donné procuration :

Mme JOLY à Mme BISACCIA  
M. RODRIGUES SOUSA à M. SERVANT

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN